



# FLASH INFO

[Edition novembre 2021]

## Dernier CTAC de l'année 2021 : une modification d'organisation et pêle-mêle quelques informations sur les Ressources Humaines (RH)

**Unaniment, il a été dénoncé les retards constatés dans les CMG par un manque ou des réductions d'effectifs, le télétravail qui continue à être considéré avec suspicion par nombre d'employeurs.**

La secrétaire générale pour l'administration (SGA) indique qu'il n'y a pas encore de bilan disponible du passage du télétravail massif durant la crise au travail hybride classique (télétravail et présentiel). Ce sujet d'organisation du travail est collectif, il convient de trouver un équilibre et de ne pas créer d'injustices.

Pour ce qui concerne la tension sur les CMG, le nouveau chef du service des ressources humaines civiles (SRHC) indique que 2022 sera une année de stabilisation au regard des organisations, des déflations et des nouvelles missions. Pour lui, il convient de simplifier la gestion administrative et de se garder de faire de la suradministration. Enfin, un plan ambitieux de recrutement va être mis en place.

### DIVERSES INFORMATIONS RH

#### Protection sociale complémentaire :

- Il a été précisé que toutes les attestations délivrées par les mutuelles même si elles ne sont pas conformes au modèle prescrit seront prises en compte pour la constitution du dossier de paiement des 15 € mensuels ;
- C'est une bonne nouvelle, autant ne pas rajouter des lourdeurs administratives à ce sujet qui se rajoute à toutes les tâches déjà dévolues aux CMG.

#### Indemnités de jury et de formation :

- Environ 70% des dossiers devraient être traités en 2021. Il convient de constater que la transmission tardive des dossiers par les employeurs contribue à accentuer les difficultés de paiement ;
- **L'UNSA Défense est fort inquiète des bruits concernant la tension en cette fin d'année sur le « titre II / dépenses de personnel » du budget du Minarm.** En cette période de reprise de l'inflation, les agents attendent que leur soient payées les indemnités dues.

#### Deux sujets seront traités dans le cadre de l'agenda social 2022 :

- L'organisation et les difficultés des services de RH de proximité ainsi que les horaires variables ;
- **Pour l'UNSA Défense qui est à l'origine de la demande d'une réflexion sur la RH de proximité, il s'agit là d'une bonne nouvelle.**

Et enfin, l'UNSA Défense profite de ce flash pour largement informer que tous les personnels du SSA participant à l'offre de soins seront éligibles au complément de traitement indiciaire (CTI issu du Ségur de la santé).

## Tout le monde a droit à l'UNSA !!

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision



### Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA)

Transformation du département des finances et du pilotage en une sous-direction de la synthèse et du pilotage financier afin de :

- Renforcer l'attractivité des postes et notamment celui de « chef de département » vacant depuis plus d'un an ;
- Assurer la cohérence entre la programmation et la gestion des crédits ;
- Renforcer le rôle de contrôle et de synthèse.

17 agents dont 10 personnels civils sont concernés. Ils ont participé aux travaux de réflexion menés depuis début 2021 sur ce sujet.

L'arrêté du 30.12.2020 portant organisation de la DPMA va être modifié.



Un sondage vous attend sur notre site Internet :

[www.unsa-defense.org](http://www.unsa-defense.org)

Votre avis compte.

Merci du temps que vous consacrez pour y répondre.

UNSA Défense  
78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS  
01 42 22 37 02

- 📧 [federation@unsa-defense.org](mailto:federation@unsa-defense.org)
- 🌐 [portail-unsa.intradef.gouv.fr](http://portail-unsa.intradef.gouv.fr)
- 🌐 [www.unsa-defense.org](http://www.unsa-defense.org)
- 🐦 @UnsaDefense
- 📘 [www.facebook.com/UNSADefense](https://www.facebook.com/UNSADefense)
- 📺 Unsa defense diffusion